



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Vaccination pour toutes les personnes handicapées

Un soulagement après trois mois de demandes pourtant basées sur la science

Montréal, 23 avril 2021. Au cours des trois derniers mois, nous avons multiplié les interventions auprès du ministre de la Santé et des Services sociaux, de la direction de la Santé publique et du Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ) afin d'obtenir la vaccination prioritaire des personnes handicapées.

Aujourd'hui, c'est avec soulagement que nous accueillons l'annonce faite par le ministre de la Santé et des Services sociaux lors d'un point de presse. Il était plus que temps que le gouvernement reconnaisse la vulnérabilité des personnes handicapées dans le contexte de la pandémie à la COVID-19 et qu'il prenne les actions nécessaires pour protéger cette population.

Nous sommes également satisfaits que le gouvernement ait compris que les personnes handicapées doivent faire face à des défis uniques et accrus en temps de pandémie, notamment pour leur transport vers des cliniques de vaccination. En offrant la possibilité à un proche aidant de se faire vacciner au même moment que la personne handicapée, le gouvernement fait assurément un pas dans la bonne direction.

Malgré tout, quelques déceptions subsistent. Tout d'abord, celle de voir que les personnes ayant des problèmes de santé mentale sévères ont été écartées de cette priorisation, malgré leur-vulnérabilité face à la COVID-19.

Les personnes atteintes de troubles mentaux graves ont une durée de vie réduite de 10 à 20 ans par rapport à la population générale, souvent en raison de pathologies physiques concomitantes. Des études évaluent, par exemple, que les personnes atteintes de troubles schizophréniques ont un taux de mortalité trois fois plus élevés que l'ensemble des personnes atteintes de la COVID. Divers pays, dont la France et l'Allemagne, donnent la priorité de vaccination aux personnes ayant un trouble sévère de santé mentale.

Nous désirons rappeler au Ministre que, malgré [les engagements pris le 17 mars dernier](#), plusieurs personnes handicapées vivant dans des ressources intermédiaires, de type familial (RI-RTF) et des ressources assimilées sont toujours dans l'attente d'être vaccinées. Cette situation doit être rétablie dès maintenant et les nouveaux engagements devront être tenus.

C'est donc de manière concertée que les regroupements nationaux unissent leur voix pour dire un « Enfin! Il était temps! ». La question subsiste toutefois et demeure pleine et entière : pourquoi il aura fallu tant de pressions allant même jusqu'à des recours légaux, pour que le gouvernement du Québec consente une évidence que pourtant d'autres provinces et d'autres pays ont constaté avec acuité et vigilance depuis plusieurs mois ? Serions-nous face à un capacitisme¹ systémique qu'il serait temps de nommer et de dénoncer avec vigueur? Sommes-nous tous égaux face aux responsabilités qu'exercent le gouvernement ?

-30-

La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN), organisme à but non lucratif incorporé en 1985, a pour mission de rendre le Québec inclusif afin d'assurer la participation sociale pleine et entière des personnes ayant des limitations fonctionnelles et de leur famille. Elle regroupe plus de 45 organismes et regroupements nationaux et régionaux de personnes ayant tout type de limitations fonctionnelles.

La Fédération québécoise de l'autisme (FQA) est un regroupement provincial d'organismes et de personnes qui ont en commun les intérêts de la personne

¹ Le capacitisme est semblable au racisme, au sexisme ou à l'âgisme, selon lequel une personne handicapée est moins digne d'être traitée avec respect et égard, moins apte à contribuer et à participer à la société ou moins importante intrinsèquement que les autres. Le capacitisme peut s'exercer de façon consciente ou inconsciente et être inscrit dans les institutions, les systèmes ou la culture d'une société. Il peut restreindre les possibilités offertes aux personnes handicapées et réduire leur participation à la vie de leur collectivité.

autiste, ceux de sa famille et de ses proches. Depuis 45 ans, la FQA est la référence en autisme au Québec.

Le **Réseau communautaire en santé mentale (COSME)** a été formé en 2012. Il s'est donné pour mission de soutenir, mobiliser et représenter le secteur québécois de l'action communautaire en santé mentale. Font partie du COSME, 12 regroupements régionaux qui représentent plus des deux tiers des 450 organismes communautaires en santé mentale québécois.

La **Société québécoise de la déficience intellectuelle** a été créée en 1951 par des parents qui avaient à cœur le bien-être et la sécurité de leurs enfants ayant une déficience intellectuelle. Elle rassemble, informe et outille tous ceux et toutes celles qui souhaitent faire du Québec une société plus inclusive, où chacun peut trouver sa place et s'épanouir. Plus de 90 organismes et associations, plus de 150 employeurs et des milliers de familles à travers la province font déjà partie du mouvement.

Contact médias :

Véronique Vézina (COPHAN) : 418 576-9750
Charles Rice (COSME) : 418 255-0698
Lili Plourde (FQA) : 581 983-9430
Anik Larose (SQDI) : 514 725-7245